

## Fiche informative sur l'action

**Titre de l'action : L'informatique au service de la remédiation en 6eme 5eme**

Renseignements utiles :

Académie de Poitiers

Nom et adresse complète de l'établissement :

Collège VOLTAIRE

13, rue Ernest Pérochon

79 600 AIRVAULT

ZEP : NON

Tel : 05 49 64 72 13

Fax : 05 49 70 83 13

Lien(s) web de l'écrit : <http://www.ac-poitiers.fr/meip>

Mél de l'école ou de l'établissement : ce.0790704L@ac-poitiers.fr

Personne contact : M. LE PENUZIC franlepenuzic@aol.com

CLASSES : 6ème 5ème

Discipline(s) concernées : FRANÇAIS/ MATHEMATIQUES

Date de l'écrit : MAI 2005

Axe académique concerné :2 prévention de l'illettrisme:

RESUME :

Les dispositifs de remédiation en français et mathématiques dans les classes de début de collège peuvent tirer un grand bénéfice de l'utilisation des outils informatiques : les logiciels permettent aux élèves de fournir un travail individuel et ciblé sur leurs difficultés. Les ordinateurs deviennent des compléments utiles à l'élaboration de pédagogies différenciées.

MOTS-CLES :

<b>Structures</b>	<b>Modalités - dispositifs</b>	<b>Thèmes</b>	<b>Champs disciplinaires</b>
Collège		Remédiation Informatique Difficulté scolaire	Français Mathématiques

## L'informatique au service de la remédiation en 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>

Les différents dispositifs de remédiation au collège Voltaire sont le fruit d'une réflexion de plusieurs années, menée par différentes équipes d'enseignants qui se sont renouvelées mais qui se sont toujours transmis la volonté d'offrir aux élèves les plus en difficulté une forme de soutien et de suivi personnalisé. L'outil informatique s'est peu à peu imposé dans notre pratique pédagogique et sert aujourd'hui de support aux différentes activités de remédiation en français et en maths. Cette remédiation concerne principalement les sixièmes et les cinquièmes, mais elle est conçue pour permettre aux élèves des classes de 4<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup> de continuer à utiliser, de manière plus autonome, les mêmes outils.

Comment l'informatique peut-elle constituer un support pertinent pour les travaux de remédiation? Quel bénéfice les élèves peuvent-ils retirer de nos dispositifs? Comment pouvons-nous évaluer, comprendre, prolonger les progrès et les efforts accomplis par nos élèves? Autant de questions qui nous accompagnent depuis le départ, et qui constituent le fondement de notre travail et de notre perpétuelle remise en cause.

### 1. Pourquoi la remédiation?

Le collège est situé dans une zone rurale, et son public n'est pas des plus favorisés. Beaucoup d'enfants notamment ont des difficultés à manier leur langue maternelle, et ces difficultés ont souvent pour origine leur condition sociale. Il nous apparaissait donc essentiel de fournir à ces enfants les structures qui, à l'intérieur même de l'école, leur permettraient de mieux accéder à l'égalité des chances.

Il fallait donc remédier à de grandes difficultés dans les apprentissages fondamentaux du français et des mathématiques. Depuis longtemps ce souci existait dans la communauté éducative du collège. Les enseignants des années passées ont mené un travail efficace à partir de méthodes dites traditionnelles qui offraient de bons résultats. Il est apparu cependant que les enfants ont quelque peu changé leur façon d'apprendre et de travailler; il fallait donc procéder à une refonte des dispositifs de remédiation et mettre en place un nouveau système.

L'excellent équipement informatique du collège à la faveur de l'opération "2000 micros" (qui visait à équiper en informatique les collèges des Deux-Sèvres) nous a conduits à envisager un dispositif construit sur l'utilisation des ordinateurs avec des logiciels appropriés.

### 2. Objectifs précis.

- **Apprendre à identifier les difficultés des élèves.** Les exercices en cours, les évaluations de fin de séquence, les interrogations orales étaient de bons moyens de détection de ces difficultés; mais pouvait-on les systématiser, et en faire des critères définitifs? Un élève ayant raté un devoir de mathématiques peut s'être trompé ponctuellement, même à plusieurs reprises, sans qu'il soit en difficulté, ni demandeur de remédiation. Il nous paraissait donc que nous pouvions affiner nos critères d'évaluation des difficultés.

- **Concevoir une démarche en forme de progression**, afin que tout élève venant en remédiation ait le sentiment d'"avancer". La répétition *ad libitum* d'exercices similaires ne nous semblait pas des plus pertinentes. Le corollaire était naturellement d'avoir des outils efficaces pour juger de ces progrès.
- **Envisager la mise en place d'un suivi personnalisé**, qui courait non seulement sur une année, mais éventuellement plusieurs. D'année en année ainsi, les professeurs successifs pourraient consulter l'ensemble du dossier remédiation d'un élève.
- Nous mettre d'accord, au sein de la communauté pédagogique, pour **mettre en commun nos expériences et nos pratiques** et ainsi concevoir une approche globale, cohérente et concertée des problèmes liés à la remédiation.

Du point de vue de la stricte pédagogie, nos objectifs étaient aussi très concentrés. Il fallait en premier lieu que la remédiation vise à une remise à niveau. Ceci pouvait s'envisager à des échelles très différentes.

A l'échelle d'un cours, d'une séance ou d'une séquence, il était possible de procéder à une remédiation ponctuelle: l'objectif était alors que tel point mal compris par l'élève soit mieux maîtrisé par la suite. C'était par exemple le cas d'un cours sur les expansions du nom en français, ou sur les additions de fractions en mathématiques. L'élève, quel qu'il soit, n'ayant pas bien réussi les exercices en classe, aurait la possibilité de recevoir des explications complémentaires, assorties d'exercices d'entraînement encadrés.

A l'échelle d'un trimestre, et notamment en début de cycle, la remédiation aurait pour objectif de pallier certaines lacunes. On aurait ainsi des moments d'enseignement privilégiés accordés aux élèves dont les difficultés sont les plus vastes (comme l'impossibilité de ponctuer un texte ou de concevoir une abstraction géométrique). De cette façon le suivi serait plus régulier, et l'habitude de la remédiation plus facile à prendre pour l'élève lui-même.

Enfin, à l'échelle d'une ou plusieurs années, l'élève ayant bénéficié des structures de remédiation pourrait accéder à un niveau conforme à celui indiqué par les instructions officielles.

Mais la remédiation ne vise-t-elle qu'à cette remise à niveau? Deux autres objectifs pédagogiques au moins étaient à ajouter à nos préoccupations.

Il nous paraissait très important d'abord de développer l'autonomie de l'élève, afin qu'il apprenne à travailler seul en identifiant lui-même ses besoins et les outils qui lui seraient nécessaires. Il fallait que les 4<sup>ème</sup> et les 3<sup>ème</sup> notamment parviennent à une forme de prise de conscience qui les aiderait à vaincre leurs propres difficultés.

Ensuite et surtout, nous voulions que, par ce biais, les élèves retrouvent le goût, l'envie et la sensation de progresser. La remédiation ne doit pas être le tonneau des Danaïdes qui se vide à mesure qu'on le remplit; elle doit au contraire permettre à l'élève de retrouver une dynamique et si possible un peu de confiance en soi; ainsi seulement elle aura rempli totalement son objectif.

Tels étaient donc nos questionnements et nos exigences de départ. Restait à mettre en pratique un dispositif concret.

### **3. Comment ça marche?**

#### **a) En français**

En remédiation de français, le dispositif a d'abord été mis en place l'an dernier en classe de 6<sup>ème</sup> ; il a été reconduit à la rentrée 2004. Le principe est de mettre en commun une heure pour les trois classes, l'heure qui précède étant laissée à la disposition des deux professeurs en charge du projet pour la concertation.

La première étape est le choix des élèves qui vont venir en remédiation. Après l'essai de plusieurs méthodes visant à « mélanger » nos trois classes de sixième, nous avons vite compris que cette idée était incommode car les trois classes n'avançaient pas au même rythme et n'avaient pas nécessairement le même professeur de français ni la même progression annuelle. Voilà pourquoi nous en sommes arrivés progressivement à un système de roulement sur trois semaines qui nous fait sélectionner successivement des élèves de 6A, 6B et 6C ; le travail peut être alors un peu mieux articulé avec le travail en classe entière. Le choix se fait selon des modalités différentes : tantôt nous choisissons, à l'intérieur de la classe, entre 8 et 10 élèves qui nous ont semblé en difficulté (à la suite d'une mauvaise note, d'un exercice mal compris, ou de difficultés chroniques), tantôt nous ouvrons la remédiation aux volontaires (qui se trouvent être chaque fois au nombre de 6 ou 7) ; souvent nous mélangeons les volontaires et les « requis ». Dans le cas de ces derniers, il faut simplement veiller à ne pas leur faire ressentir la remédiation comme une punition ou une humiliation. Les élèves qui n'ont pas remédiation, eux, vont en étude.

Vient ensuite le temps de la concertation entre professeurs en charge de la remédiation.

L'heure de concertation est utilisée pour définir les travaux qui seront effectués avec les élèves ; mais elle sert aussi à vérifier la cohérence de l'articulation entre travail en classe et travail en remédiation ; enfin elle permet les échanges entre professeurs à propos du niveau et des difficultés des différents élèves. Cette heure n'est pas institutionnalisée : il s'agit simplement d'un alignement de l'emploi du temps qui permet aux professeurs concernés (nous étions deux cette année) d'avoir un temps libre juste avant la remédiation. Il s'ensuit que cette heure n'est pas rémunérée.

L'heure de remédiation proprement dite, enfin, se déroule selon les principes suivants.

Les élèves fonctionnent, les 2/3 du temps, en demi groupes de 4 ou 5 élèves qu'accompagne chaque fois un professeur. Certaines séances cependant (1/3 du temps) se déroulent en présence des deux professeurs, pour un vrai travail de binôme. La plupart du temps les deux demi groupes effectuent un roulement pendant l'heure : ils passent une demi-heure à travailler sur les logiciels, et une autre demi-heure à travailler sur table. Un même professeur les accompagne pendant ces deux moments.

Le travail sur les ordinateurs se fait généralement à l'aide du logiciel Lirebel Plus 6<sup>ème</sup> ; mais on peut également faire appel à Lirebel Ecole pour certains

exercices. Parfois, en outre, les élèves travaillent directement sur Internet, avec le site Cyberprof qui propose des exercices en ligne<sup>1</sup>.

Les logiciels Lirebel se montrent souples d'utilisation, car ils permettent de refaire plusieurs fois les mêmes exercices; ils fournissent aussi à la fin de chacun de ces exercices un pourcentage de réussite que l'élève doit essayer d'améliorer. Ce pourcentage, l'élève doit le noter sur une fiche qu'il a toujours dans son cahier et qui recense tous les exercices que lui propose le logiciel; ces exercices sont classés en grandes catégories telles que "grammaire" ou "conjugaison", avec des sous-catégories telles que "expansions du nom" ou "imparfait". Le site Cyberprof, de son côté, propose des exercices à la fois brefs et variés, qui vont de la correction de phrases fautives à la dictée en ligne en passant par l'accord des adjectifs de couleur. Là aussi un pourcentage est fourni, mais il n'est pas noté sur les fiches: il sert simplement à l'émulation entre les élèves car il évolue au cours de l'exercice en fonction de la qualité des réponses.

Le travail sur table consiste, lui, en lectures de textes avec explications orales, en exercices de grammaire, en corrections de devoir.

En cinquième, une heure hebdomadaire pour les trois classes (63 élèves) a été mise à la disposition des professeurs pour la remédiation. Deux professeurs assurent cet enseignement mais l'un d'entre eux n'étant pas disponible chaque semaine, deux groupes ont été constitués. Un premier groupe d'une dizaine d'élèves issus de deux classes (1/4 de l'effectif) bénéficie d'une heure de remédiation hebdomadaire pendant toute l'année scolaire. Un deuxième groupe issu de la troisième classe bénéficie également d'une heure de remédiation hebdomadaire mais pendant deux périodes seulement, à savoir du 12 octobre au 25 février puis du premier mars au 31 mai.

## **b) En maths**

Pour les niveaux 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>, les élèves ont une heure de remédiation par semaine, inscrite à leur emploi du temps; ce qui, pour le niveau 6<sup>ème</sup>, n'était pas le cas l'année passée. Nous avons pris conscience, d'année en année, de l'importance de ce système remédiateur en mathématiques pour les niveaux 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>. C'est pourquoi nous avons considéré comme une priorité son insertion dans l'emploi du temps de toutes les classes de 6<sup>ème</sup> et de 5<sup>ème</sup>.

Cette heure est commune aux 60 élèves de chaque niveau. Le professeur de mathématiques enseignant à l'un des niveaux gère cette heure de remédiation. Les aménagements des emplois du temps (aussi bien ceux des deux professeurs de mathématiques que ceux des classes de 6<sup>ème</sup> et de 5<sup>ème</sup>) n'ont pas permis de disposer des deux professeurs simultanément, contrairement à ce qui se faisait l'an dernier.

Cette heure hebdomadaire de remédiation est une heure qui s'ajoute aux heures de mathématiques statutaires (4 h pour les 6<sup>ème</sup> et 3,5 h pour les 5<sup>ème</sup>); elle ne concerne que quelques élèves (les autres n'ont pas cours).

Cette heure supplémentaire est généralement bien perçue par les élèves qui en bénéficient; ces élèves reconnaissent l'aide qui leur est apportée et apprécient le déroulement des séances, moins traditionnelles et plus détendues que les cours en classe entière.

---

<sup>1</sup> <http://francite.net/education/cyberprof/>

## Niveau 6<sup>ème</sup>

- Concernant le niveau 6<sup>ème</sup>, un créneau d'une heure hebdomadaire a donc été mis à la disposition de la remédiation mathématiques pour l'ensemble des trois classes de 6<sup>ème</sup> le mercredi matin de 8h25 à 9h20. Le professeur de mathématiques du niveau 6<sup>ème</sup> a donc à sa disposition les 60 élèves du niveau 6<sup>ème</sup> pour cette heure fixe dans l'emploi du temps.

Suivant les semaines et les objectifs de la séance, le professeur agit de différentes façons :

- Soit il désigne une petite dizaine d'élèves sur l'ensemble des 60 élèves du niveau 6<sup>ème</sup> avec lesquels il a prévu de travailler sur un ou plusieurs points bien définis à l'avance.

➤ *Comment se fait la désignation de ces élèves ?*

Plusieurs possibilités :    α l'observation en classe entière du travail permet de repérer les difficultés individuelles ou collectives des élèves.

  α lors des évaluations formatives ou sommatives.

- Soit il « ouvre » la séance à des élèves volontaires qui ressentent quelques difficultés ou qui veulent consolider le travail réalisé en classe entière.

- Soit il « mixe » les deux possibilités précédentes.

Un problème se pose déjà ; le nombre de places disponibles pour la séance de remédiation est limité. Le professeur doit régulièrement refuser quelques élèves par manque de place. C'est une situation plutôt frustrante car on ne peut pas alors répondre à la demande d'aide de certains élèves.

➤ *Comment se déroule une séance de remédiation mathématiques en 6<sup>ème</sup> ?*

La plupart du temps, les élèves convoqués sont divisés en deux groupes de travail : Le premier groupe s'installe dans la salle de classe avec papier-crayon et chaque élève doit compléter une fiche de travail. Celle-ci comprend des exercices axés sur des notions étudiées en classe entière mais pas correctement assimilées.

Le deuxième groupe se trouve dans la salle informatique, juxtaposée à la salle de classe ; chaque élève dispose d'un ordinateur et travaille avec le logiciel SAMAO 6<sup>e</sup>. C'est un logiciel de soutien qui reprend l'ensemble des chapitres du programme de mathématiques de 6<sup>ème</sup>. Le professeur indique en début de séance le chapitre sur lequel les élèves doivent travailler. Chacun possède un code d'accès (nom, prénom, classe de l'élève) au logiciel, ce qui permet entre autre au professeur d'avoir un suivi du travail réalisé. Les réponses données par l'élève sont sanctionnées par une note, qui est en fait un pourcentage de réussite. Pour que l'élève puisse passer à la suite, nous avons fixé un minimum de 75% de réussite à atteindre.

Au milieu de la séance, c'est-à-dire environ 25 minutes, on inverse les deux groupes. Comme on pouvait le prévoir, la partie en salle informatique attire beaucoup plus les élèves qui n'ont pas toujours l'impression de travailler lorsqu'ils utilisent l'outil informatique. Ils se retrouvent face à un ordinateur et non face au professeur. Ici c'est l'ordinateur qui sanctionne leur travail et qui leur donne leur pourcentage de réussite. Le sentiment d'échec est moins fort ou moins traumatisant car l'ordinateur n'est pas humain; de plus, l'élève est face à l'écran et non pas, comme en classe entière, face au professeur et à tous ses camarades. Ce n'est plus cette situation d'échec régulièrement vécue en classe où il est jugé par le professeur et les copains. Ce type de séance avec l'outil informatique peut, pour certains élèves, leur redonner progressivement confiance.

De plus, pour la compréhension d'une notion, il est important de varier les méthodes pédagogiques : papier-crayon, tableau, ordinateur, ... Ainsi les élèves ne se sentent pas enfermés dans un procédé unique de travail. C'est pourquoi lors des séances de remédiation, il est nécessaire de varier les types de travaux.

### **Niveau 5<sup>ème</sup>**

Pour que le dispositif reste efficace, nous ne prenons que 10 à 12 élèves à chaque séance, c'est-à-dire 3 à 4 élèves par classe.

- 6 places sont pour des élèves rencontrant, au cours de la semaine précédente, un problème ne pouvant être définitivement résolu en classe (par une réponse à une question, la reprise rapide d'une notion ou d'un exercice avec l'élève pendant que le reste de la classe travaille une autre activité...).
- 3 à 4 places sont pour des élèves ayant déjà entamé un processus de remédiation et devant le poursuivre.
- Et nous avons toujours quelques élèves volontaires et demandeurs.

Un élève qui intègre le processus de remédiation commence par faire, avec papier et crayon, une activité courte qui le conduira rapidement à utiliser la notion détectée comme défaillante. Le professeur l'observe, au besoin le guide pour qu'il puisse démarrer, et essaie de saisir à quel moment il y a blocage ou fausse route.

Quand l'élève pense avoir terminé son travail, il reste à l'étudier avec lui et à faire en sorte qu'il décèle lui-même un problème précis, s'il y en a un. Lorsque l'élève perçoit alors la nécessité de s'attarder sur tel point particulier, nous pouvons reprendre les notions nécessaires sous un éclairage nouveau.

Quelquefois le voisin s'arrête de travailler pour donner son avis ou simplement pour profiter de l'explication. C'est alors une satisfaction car les élèves peuvent échanger entre eux, d'égal à égal, et non plus seulement avec le professeur, celui qui sait et que l'on n'ose pas trop contredire ou contrarier.

Quand l'élève se sent prêt, il reprend son exercice et le corrige, en tenant compte des explications données.

Plusieurs arrêts pour compléter les explications peuvent être nécessaires.

Dans une deuxième étape, l'élève utilise le dispositif informatique. Nous avons à notre disposition le logiciel SMAO, les logiciels de constructions géométriques ATELIERS DE GEOMETRIE (2D et 3D) et quelques petits gratuits qui, eux, ne ciblent qu'une notion précise.

L'élève doit alors remplir un contrat précis (obtenir tel pourcentage de réussite sur une notion donnée, ne faire aucune erreur, ou une seule erreur, voire deux en utilisant un mini graticiel, construire une figure rigoureuse...).

Pour obtenir de l'aide, il est toujours possible de consulter le résumé de cours approprié, de voir des exemples d'utilisation de la notion travaillée sur SMAO ou, pour les moins autonomes, d'appeler le professeur.

Encore une satisfaction quand l'élève a rempli son contrat mais qu'il décide de recommencer car il est sûr qu'il peut faire mieux.

Enfin, troisième étape, l'élève est invité à venir, au moment où il le souhaite (à l'heure du déjeuner, comme volontaire lors d'une future séance de remédiation, à une heure d'étude si le professeur est lui-même libre, en classe s'il faut corriger un exercice utilisant cette notion...), faire une activité de contrôle lui confirmant la résolution de son problème ou d'une partie de son problème.

En salle d'étude et au CDI les élèves ont libre accès aux logiciels utilisés en remédiation.

Certains élèves sont toujours volontaires, car ils ont envie de progresser, ont déjà compris des techniques, des méthodes grâce à la remédiation et leurs réussites leur donnent confiance en eux.

Avec eux, il arrive que l'on introduise, en avant première, une notion qui va être étudiée dans les heures prochaines. Cela leur permet de montrer en cours un dynamisme inhabituel, et ils en sont heureux. Ils sont fiers de lever la main pratiquement en même temps que leurs camarades. Et comme la réussite appelle la réussite, ils progressent réellement.

### **Niveaux 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>**

Contrairement aux niveaux 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>, aucun dispositif de remédiation n'est mis en place en direction des niveaux 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>, pour des raisons essentiellement liées à l'emploi du temps de ces classes.

On réalise pourtant l'impact sur les élèves de ce système remédiateur puisqu'en début d'année scolaire certains sont surpris, voire déçus, en découvrant leur emploi du temps, qu'aucun créneau n'est été prévu pour l'aide au travail. Ils ont été habitués en 6<sup>ème</sup> et en 5<sup>ème</sup> à bénéficier de ce soutien. Pour répondre tout de même à la demande de certains, les deux professeurs de mathématiques ouvrent leurs salles, de façon bénévole, aux élèves volontaires soit pendant la pause déjeuner soit sur une heure d'étude où ils sont eux-mêmes disponibles.

Les élèves de 4<sup>ème</sup> qui ont eu l'habitude de travailler sur les logiciels en 6<sup>ème</sup> et en 5<sup>ème</sup> continuent à le faire ponctuellement en étude ou au CDI. Ils viennent demander s'il n'existe pas de graticiel sur tel point du programme. Ils expliquent ce qu'ils ont fait sur SMAO ou sur ATELIER DE GEOMETRIE et demandent au professeur d'aller voir leur bilan ou les constructions qu'ils ont enregistrées.

Pour les élèves de 3<sup>ème</sup>, la demande de remédiation est plus forte. Ils sont davantage motivés de par l'échéance du brevet des collèges à la fin de l'année scolaire et de par leur orientation post-collège.



Le nombre d'élèves varie selon les séances (de 5 à 7 par séance), en fonction de la difficulté des thèmes abordés en classe ou de la perspective d'une évaluation.

Les élèves arrivent avec leurs questions et leurs problèmes. Ils souhaitent :

- faire des exercices supplémentaires sur tel ou tel point du programme,
- avoir des explications sur une activité ou une correction,
- obtenir de l'aide sur un exercice à faire ou une partie de devoir à rendre.

C'est là encore un travail individualisé, mais à l'initiative de l'élève.

Ils ne sont pas obligés de faire des mathématiques toute l'heure. Quand ils ont résolu leur problème, ils peuvent faire un travail d'une autre discipline, mais ils restent là pour ne pas trop perturber l'étude avec des allées et venues.

Pour ceux qui veulent travailler en dehors des séances de remédiation, nous les renvoyons aux logiciels, qu'ils commencent à bien connaître.

#### **4. Qu'en penser?**

**En ce qui concerne les enseignants**, nous pouvons facilement évaluer l'apport de notre dispositif à la cohésion de l'équipe pédagogique. En effet notre travail en français et en maths a permis de développer une meilleure harmonisation de nos pratiques d'enseignement : les méthodes, les références, les moyens sont réellement mis en commun et sont souvent l'objet de discussions. Il nous est également plus facile de suivre le parcours d'un élève dans d'autres disciplines que celles que nous enseignons, car nous affinons progressivement, et souvent en concertation, nos moyens d'évaluation et de diagnostic des difficultés ; ainsi nous pouvons mieux connaître nos élèves et discuter entre nous des solutions à apporter à tel ou tel problème scolaire.

**En ce qui concerne les élèves**, l'évaluation de notre dispositif est bien plus complexe à mettre en place. Quelques traits essentiels se dégagent cependant.

##### **L'accueil du dispositif :**

Certains, dès l'origine, sont demandeurs ; mais même les élèves désignés par les professeurs se rendent sans protester à l'heure de remédiation. Nous avons réussi à faire de ce moment un moment d'apprentissage privilégié, plutôt qu'une heure de travail supplémentaire qui serait vécue comme un pensus ou une punition.

##### **L'intérêt pour l'outil informatique**

Il est notable par ailleurs que l'outil informatique suscite un réel intérêt pour les élèves. La machine fait disparaître certains aspects négatifs de la relation personnelle avec le professeur : étant dépourvue de jugement, elle passe pour « objective ». Elle possède en plus de cela un aspect ludique car les logiciels utilisés sont dotés de graphismes originaux et attrayants. Enfin l'utilisation du clavier et de la souris offre aux élèves la possibilité d'évoluer un temps hors de la sphère crayon/papier.

### **Un exemple en français :**

**la portée d'une heure de remédiation dans le cadre des révisions pour un devoir.** La notion étudiée est généralement mieux sue, car une meilleure compréhension donne aux élèves l'envie d'un meilleur apprentissage. Lorsque, sur tel point précis du programme, « c'est d'un seul coup beaucoup plus clair » (cette phrase ou une équivalente est souvent entendue, ce qui est pour nous une grande satisfaction), l'élève se sent moins inquiet et retrouve de la confiance pour préparer le devoir suivant, qui sera nécessairement mieux réussi. Ce type d'évaluation garde cependant un caractère ponctuel.

Les résultats annuels gardent-ils, eux, une trace du travail effectué en remédiation ? Nous manquons d'outils pour le déterminer. On constatera certes que certains élèves ont pris davantage confiance en eux, qu'ils ont acquis des méthodes de travail, qu'ils ont mûri... mais doit-on attribuer ceci à notre dispositif, alors que l'ensemble du travail de l'année et la période même du début d'adolescence peuvent provoquer de tels changements ? Aussi notre évaluation du dispositif repose-t-elle essentiellement sur l'analyse de l'auto-évaluation des élèves. Les fiches de suivi, sur lesquelles sont inscrits les exercices réalisés en remédiation ainsi que leurs résultats, montrent souvent le chemin parcouru ; l'amélioration progressive des pourcentages de réussite, ainsi que de la rapidité des élèves, nous invite à croire qu'il y a un réel progrès.

En maths, on peut noter que des progrès sont faits dans les acquisitions :

- des notions parviennent à être assimilées,
  - des techniques sont suffisamment maîtrisées pour être réinvesties.
- Mais il y a aussi des progrès dans l'autoévaluation.
- Des élèves parviennent à dire là où leur travail ne va pas, ce qu'ils ne comprennent pas, ce qu'ils ne savent pas faire.
  - Les demandes d'informations se précisent et il y a moins de « je n'ai RIEN compris ».

Des élèves gagnent en autonomie.

- Ils cherchent une solution avant de faire appel au professeur.
- Ils consultent d'eux-mêmes leurs cahiers ou le cours intégré à SMAO (la machine, elle, ne leur dira pas « mais on l'a revu la semaine dernière », et ils sont contents de proposer un élément de solution au professeur, même si cet élément est incomplet).

Les enseignants de français et de mathématiques, on le voit, ont des analyses très similaires des apports de ce dispositif. Mais que doit-on finalement garder, et transmettre, de cette expérience?

## 5. Quel bilan, quels transferts?

Plusieurs types de transfert peuvent s'opérer à partir de notre dispositif.

Les plus immédiats sont en direction de nos collègues des autres matières, à l'intérieur même de l'établissement. Ils sont en effet à même d'observer notre façon de faire, et de s'en inspirer au besoin pour leur propre enseignement. En effet nos élèves gagneront certainement à trouver de la cohérence dans les pratiques pédagogiques de tout le collège ; leurs habitudes de travail s'en trouveront confortées, ce qui peut être le début d'une méthode. Voilà pourquoi nous mettons à la disposition de tous les logiciels, les fiches de suivi et nos remarques ponctuelles ; cela contribue à développer le suivi personnalisé des élèves dans l'ensemble de leurs activités, apprentissages et résultats.

Ce dispositif contribue aussi au rayonnement de l'établissement. Etant partie intégrante du projet d'établissement et recevant le soutien de l'ensemble de la communauté scolaire, il permet au collège d'affirmer sa spécificité et de renforcer son identité. Dans la relation avec les écoles primaires d'une part, et les différents lycées d'autre part, le dispositif de remédiation offre aussi la perspective de transitions plus faciles, car plus personnelles et mieux adaptées aux individus ; de cette façon certaines difficultés liées à l'entrée en 6<sup>ème</sup>, perçue parfois comme traumatisante, sont atténuées au profit d'un passage en douceur et plus respectueux des individualités.

Mais il est surtout important que notre expérience serve à d'autres équipes pédagogiques d'autres collèges ou éventuellement lycées. Les enseignements à en tirer peuvent se résumer ainsi :

- il est possible de remédier à certaines difficultés scolaires par le recours à des séances de travail supplémentaires organisées sur un autre modèle que celui du cours en classe.
- il est souhaitable que les élèves y travaillent en nombre restreint.
- l'outil informatique permet de remettre en selle des élèves à la motivation défaillante.
- les difficultés rencontrées et les progrès effectués doivent faire l'objet d'un suivi.

Les modalités d'application de ces principes sont adaptables à des réalités scolaires très différentes.

Nous n'avons eu ici d'autre ambition que d'en fournir un exemple.